CAISSE D'EPARGNE
Languedoc-Roussillon

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Violences conjugales : la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon se mobilise pour aider les victimes à retrouver leur autonomie financière

Montpellier, le 25 novembre 2026

La Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon met en place un dispositif* dédié pour faciliter l'accès aux services bancaires des personnes victimes de violences conjugales et les accompagner dans leurs démarches vers une plus grande autonomie financière. Il prévoit notamment l'ouverture d'un compte et l'accès à des services bancaires gratuitement pendant 24 mois ainsi que l'absence de frais liés aux incidents de paiement et aux irrégularités de fonctionnement du compte.

Retrouver une autonomie financière peut constituer une étape importante pour les personnes victimes de violences. Dans cette perspective, la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon a créé un dispositif* autour de mesures concrètes, destinées à faciliter l'accès à un compte et aux services bancaires du quotidien, qui inclut :

- L'ouverture rapide et simplifiée d'un compte bancaire (en moyenne sous 48h) ;
- La gratuité, pendant 24 mois, du forfait et de la carte bancaire dès la formule « Initial »;
- Un découvert de 300 euros en franchise d'agios ;
- L'accès à l'application mobile Banxo ;
- L'absence de frais liés aux incidents de paiement et aux irrégularités de fonctionnement du compte.

La Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon dispose d'une équipe dédiée, formée à l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, pour les aider à ouvrir un compte personnel.

Un accompagnement appelé à s'enrichir en 2027
En 2027, la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon prévoit également de proposer, en partenariat avec Verisure Assistance, deux ans d'accès gratuit à l'application mobile Verisure Guardian. Accessible à tout moment sur smartphone, cette application intègre un bouton d'alerte SOS relié 24h/24 à un centre d'assistance et de géolocalisation en cas d'urgence.

Pour Sandra DEMARQUET, membre du Directoire en charge du pôle Banque de Détail de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon : *« Face aux violences faites aux femmes, notre responsabilité est aussi d'agir très concrètement. L'autonomie financière est souvent une étape essentielle pour pouvoir reprendre la maîtrise de sa vie et se reconstruire. À la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon, nous voulons être présents dans ces moments où la banque peut réellement faire la différence, avec des solutions simples, accessibles et un accompagnement humain, attentif et respectueux de chaque situation. Cet engagement est pleinement fidèle à nos valeurs de proximité, de solidarité et d'utilité sur notre territoire ».*

Un engagement qui s'inscrit dans l'histoire de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon

Depuis sa création, la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon contribue à favoriser l'accès des femmes à l'épargne et à l'autonomie financière. Dès 1881, elle est la première à permettre aux femmes mariées d'ouvrir et de gérer un livret d'épargne sans l'autorisation de leur mari, bien avant la réforme de 1965 qui leur reconnaît le droit d'ouvrir un compte bancaire et de travailler sans ce consentement. Pionnière pour l'époque, cette avancée marque le début d'un engagement durable en faveur de l'indépendance financière des femmes.

Aujourd'hui, la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon prolonge cette histoire en proposant des solutions bancaires adaptées à toutes les personnes victimes de violences conjugales, afin de faciliter leur parcours vers l'autonomie.

Ce communiqué de presse n'est pas une communication à caractère publicitaire. Il est uniquement à titre informatif et sans valeur contractuelle.

** Il convient de se renseigner auprès de son conseiller Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon pour connaître les modalités précises d'accès au dispositif et les conditions associées.*

À propos de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon

La Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon est une grande banque régionale en dynamique avec son territoire. Sa mission : **être utile au développement économique et sociétal du Languedoc-Roussillon**. L'an passé, elle a accordé plus de 2.3 milliards d'euros de nouveaux crédits aux particuliers, aux familles, aux entreprises, aux professionnels, aux collectivités locales et à l'ensemble des acteurs économiques et sociaux qui font vivre notre région.

La Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon est également une banque qui se distingue par une **politique de responsabilité sociale d'entreprise durable et volontariste**. La **solidarité est au cœur de son ADN**, la banque alloue ainsi chaque année une partie de ses bénéfices pour subventionner des projets d'associations du territoire (santé, jeunesse, éducation, environnement etc.) et s'engager dans des projets et partenariats nationaux.

Le contrat d'utilité : 100% utile au développement économique, social et environnemental des territoires | Languedoc Roussillon

Contacts Presse

Séverine Ludarcy / Directrice de la Communication

06 82 81 61 74 / severine.ludarcy@celr.caisse-epargne.fr

Jean-Michel Setbon / Chargé de Communication

07 63 54 57 39 / jean-michel.setbon@celr.caisse-epargne.fr